



Direction Départementale
de l'Équipement
de la Haute-Saône



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Préfecture de la
Haute Saône

RISQUE D'INONDATION PAR DEBORDEMENT DIRECT DES PRINCIPAUX COURS D'EAU DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SEMOUSE

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES (PPR)

Communes concernées :

Aillevillers et Lyaumont, Corbenay, Magnoncourt, Saint-Loup sur Semouse, Ainvelle,
Hautevelle, Briaucourt, Francalmont, Fougerolles et Fontaine-lès-Luxeuil

Documents d'accompagnement pour faciliter la compréhension du PPR

5 – carte des zones urbanisées

Vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour.
VESOUL, le 17 DEC. 2007
Le Préfet

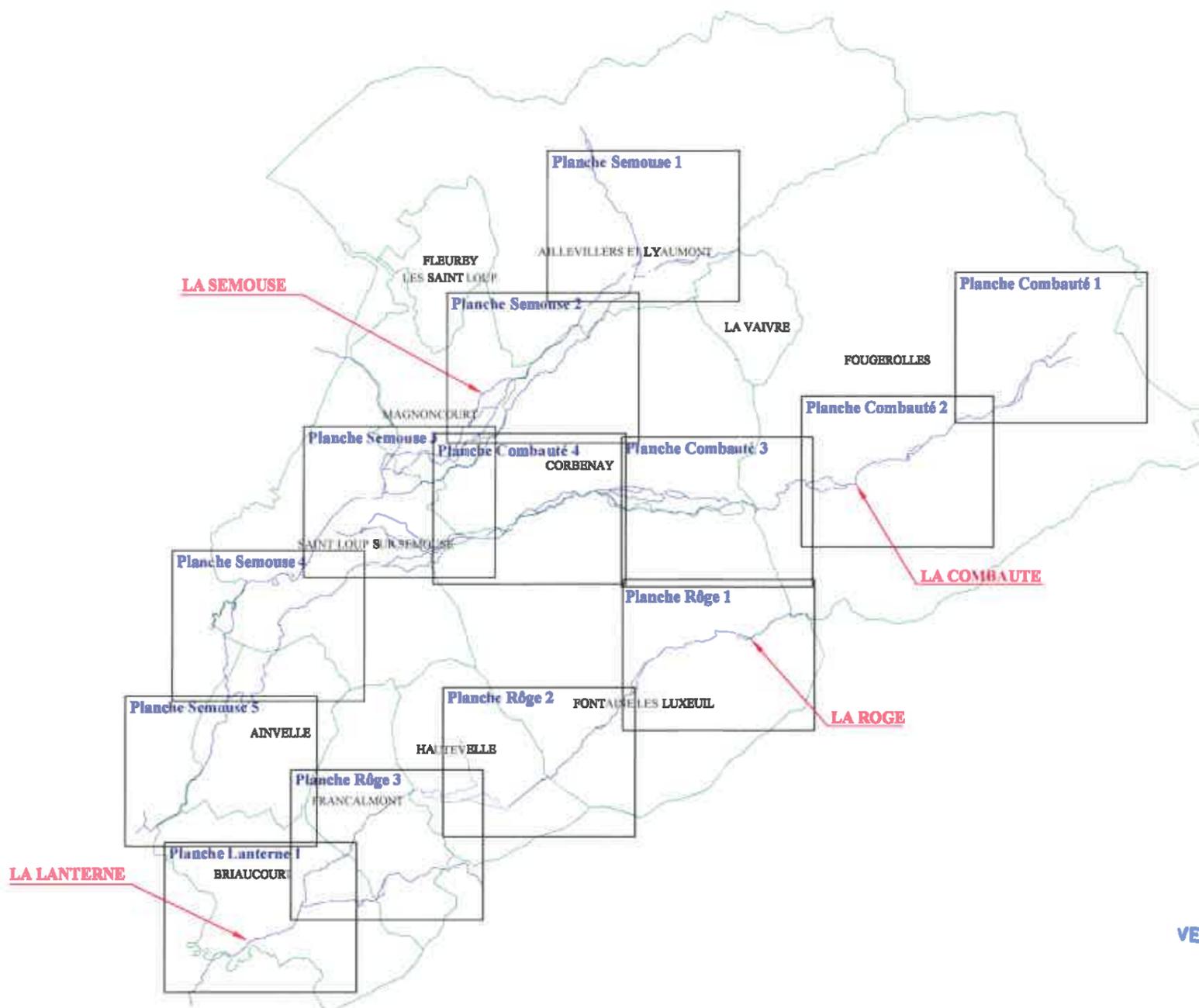
Pour le Préfet,
et par délégation,
Le Secrétaire Général

Alain CASTANIER



Sommaire

- Pages N° - 2 - Rivière La Semouse
 - 3 - Planche Semouse 1
 - 4 - Planche Semouse 2
 - 5 - Planche Semouse 3
 - 6 - Planche Semouse 4
 - 7 - Planche Semouse 5
 - 8 - Rivière La Combauté
 - 9 - Planche Combauté 1
 - 10 - Planche Combauté 2
 - 11 - Planche Combauté 3
 - 12 - Planche Combauté 4
 - 13 - Rivière La Rôge
 - 14 - Planche Rôge 1
 - 15 - Planche Rôge 2
 - 16 - Planche Rôge 3
 - 17 - Rivière La Lanterne
 - 18 - Planche Lanterne 1



Vu pour être annexé à
 notre arrêté de ce jour
 VESOUL, le 17 DEC. 2007
 Le Préfet
 Pour le Préfet
 et en délégation
 Le Secrétaire Général
 Alain CASTANIER

RIVIERE LA SEMOUSE

Vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour
à ESOU, le 17 DEC. 2007

Le Préfet
Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général

Alain CASTANIER

Carte des zones urbanisées

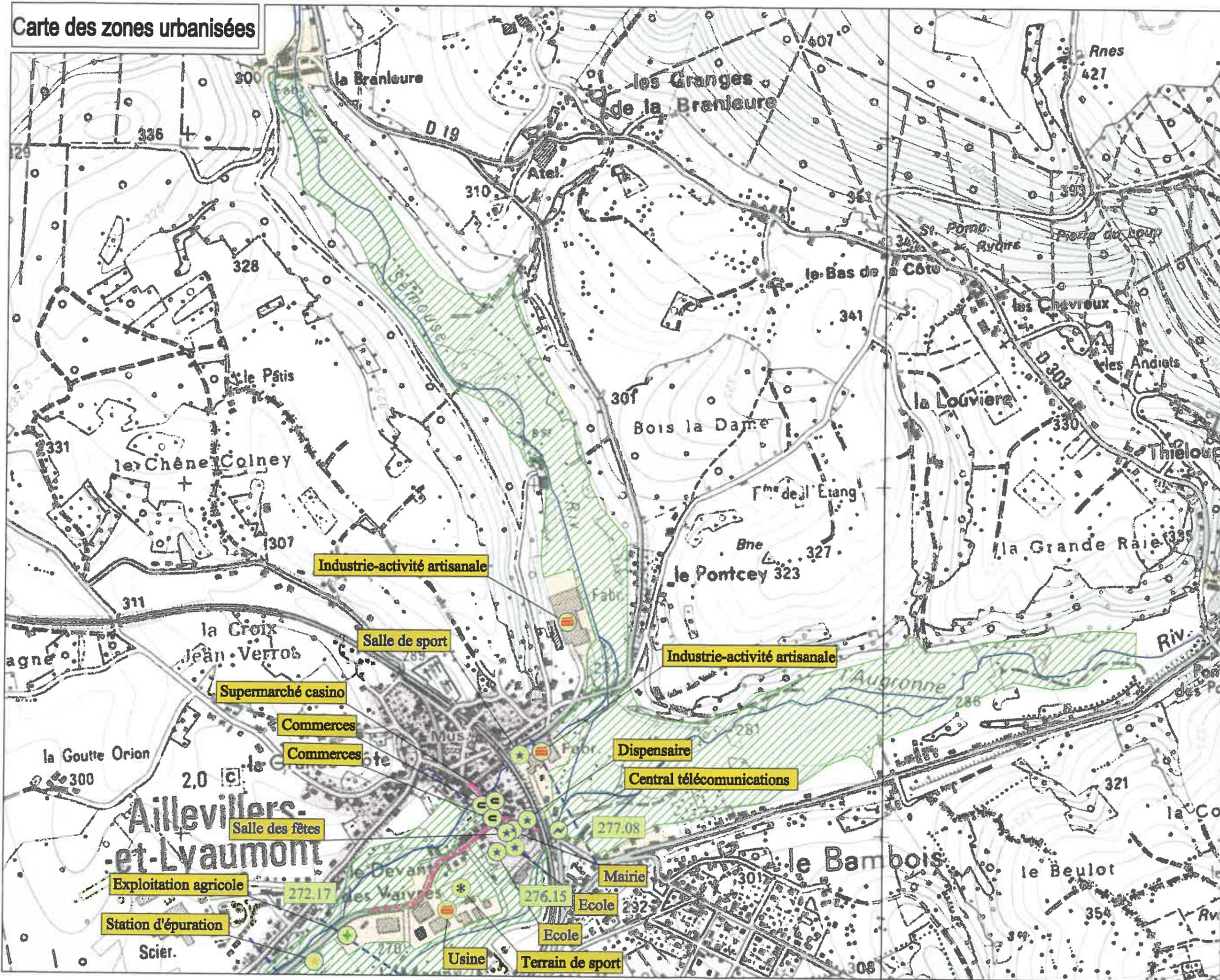
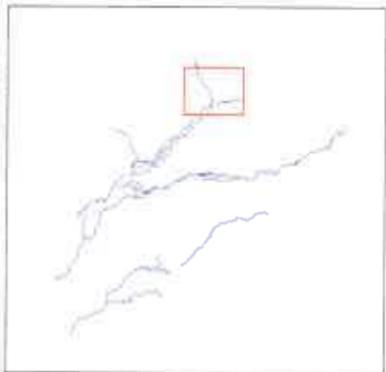


Planche Semouse 1
Echelle: 1/10 000ème



Légende

- Zones densément urbanisées
 - Zones moyennement urbanisées
 - Zones pas ou peu urbanisées
 - Limite de la zone inondable
 - Routes inondées
 - Cote de la crue centennale
 - Limites de communes
- Description des enjeux ponctuels**
- Batiment collectif
 - Camping
 - Commerces
 - Eau potable
 - Exploitation agricole
 - Industrie, activité artisanale
 - Poste électrique
 - Station d'épuration
 - Zone de loisirs



Localisation

Vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour
VESOUL, le 17 DEC. 2007
Le Préfet
et par délégué
En Exécution
Novembre 2007

Alain CASTANIER

Carte des zones urbanisées

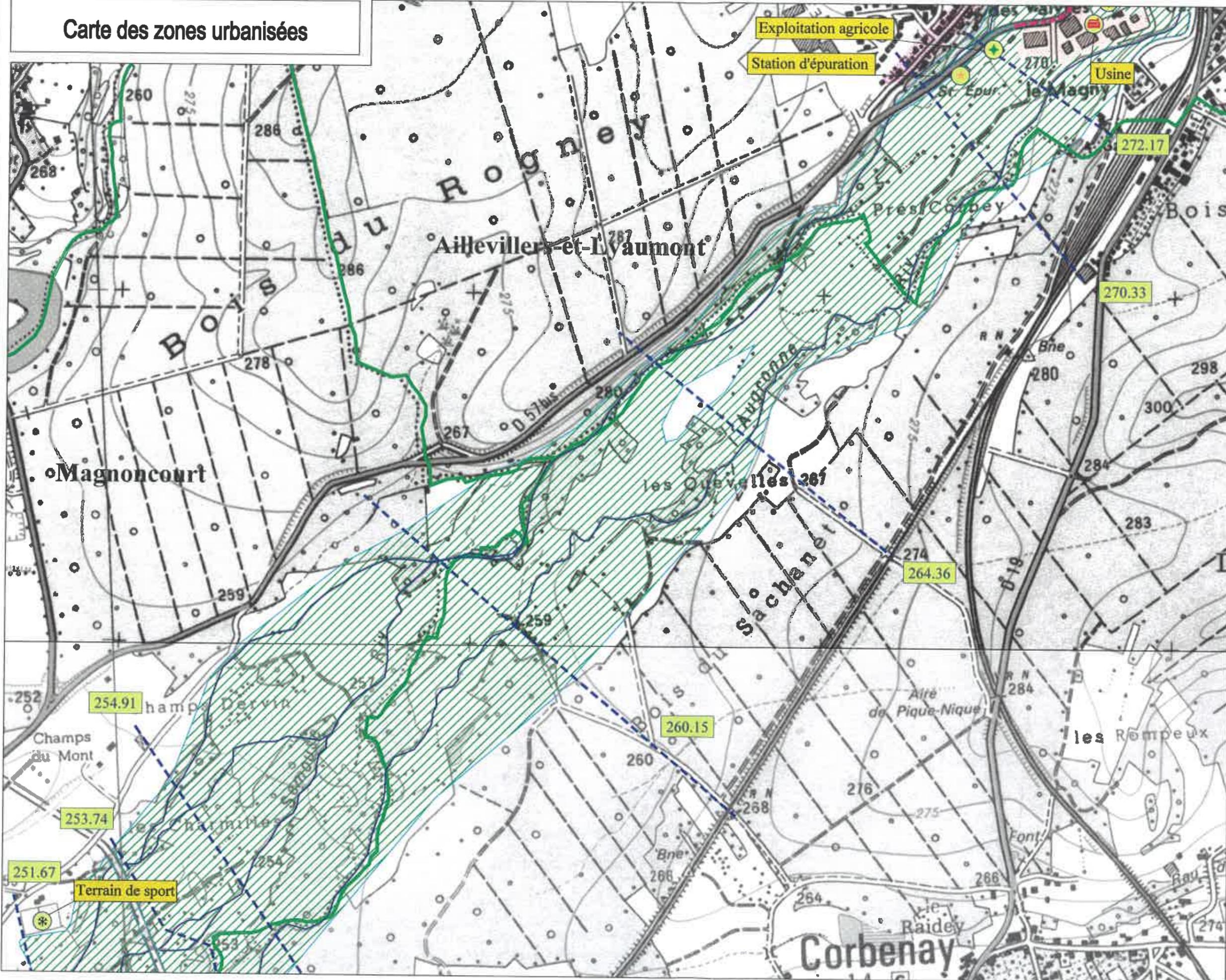
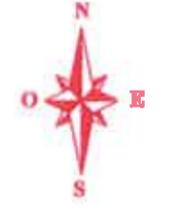
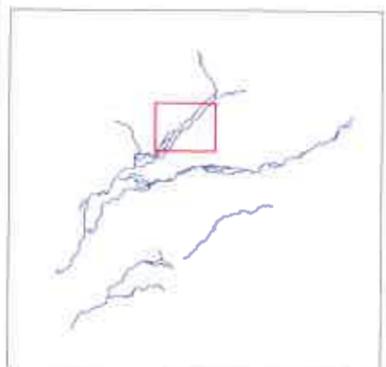


Planche Semouse 2
Echelle: 1/10 000ème



Légende

- Zones densément urbanisées
 - Zones moyennement urbanisées
 - Zones pas ou peu urbanisées
 - Limite de la zone inondable
 - Routes inondées
 - Cote de la crue centennale
 - Limites de communes
- Description des enjeux ponctuels**
- Batiment collectif
 - Camping
 - Commerces
 - Eau potable
 - Exploitation agricole
 - Industrie, activité artisanale
 - Poste électrique
 - Station d'épuration
 - Zone de loisirs



Localisation
Vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour!
VESOUL, le 17 DEC. 2007

Le Préfet
Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général
Novembre 2007
Alain CASTANIER

Carte des zones urbanisées

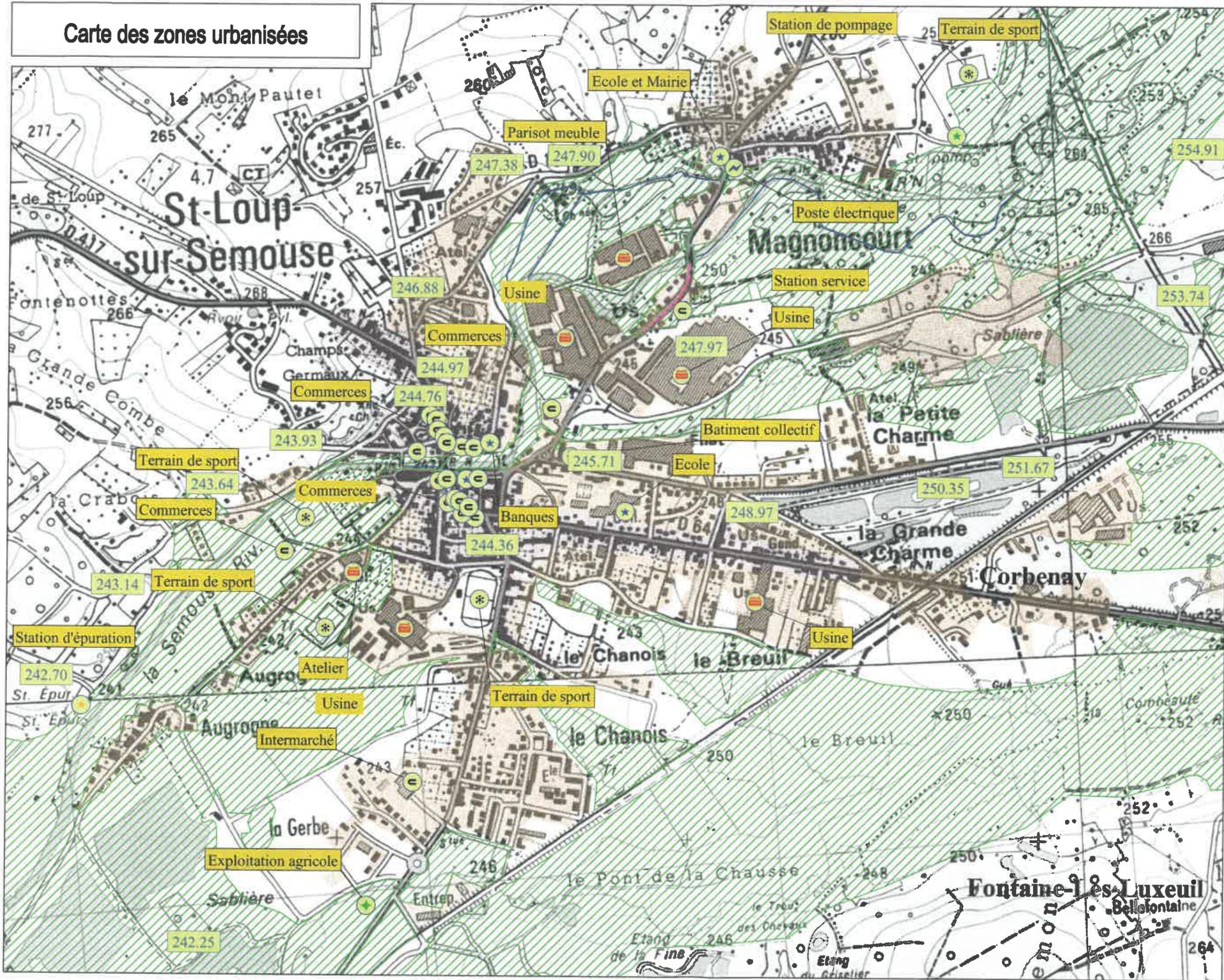


Planche Semouse 3
Echelle: 1/10 000ème



Légende

- Zones densément urbanisées
 - Zones moyennement urbanisées
 - Zones pas ou peu urbanisées
 - Limite de la zone inondable
 - Routes inondées
 - Cote de la crue centennale
 - Limites de communes
- Description des enjeux ponctuels**
- ★ Batiment collectif
 - ▲ Camping
 - ⊕ Commerces
 - ★ Eau potable
 - + Exploitation agricole
 - ⊞ Industrie, activité artisanale
 - ⚡ Poste électrique
 - ★ Station d'épuration
 - ✳ Zone de loisirs

Vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour.
VESOUL, le 17 DEC. 2007
Le Préfet
Pour le Préfet
et par délégation,
Et Notaire Général
Alain CASTANIER

Localisation

Novembre 2007

Carte des zones urbanisées

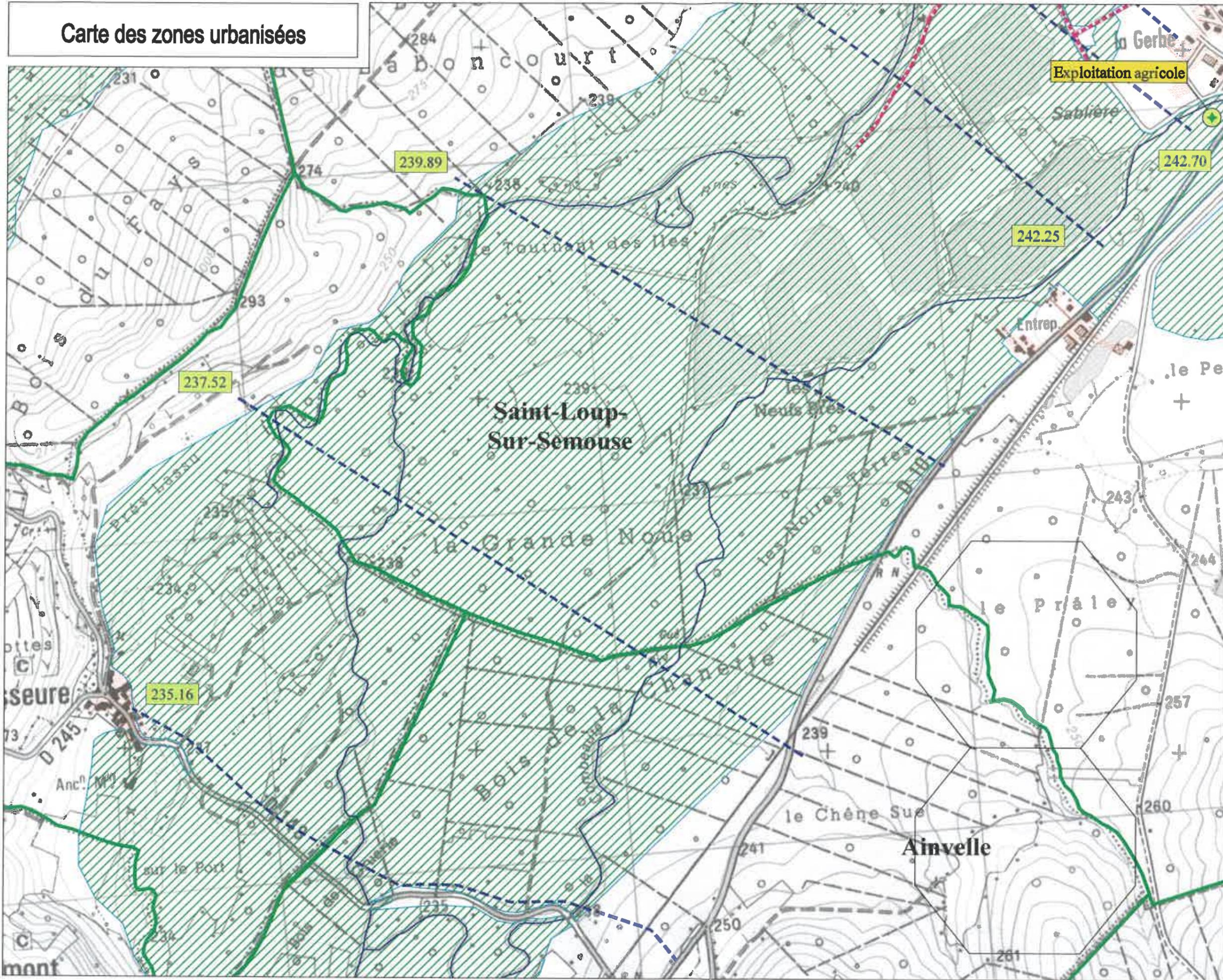


Planche Semouse 4
Echelle: 1/10 000ème



Légende

- Zones densément urbanisées
 - Zones moyennement urbanisées
 - Zones pas ou peu urbanisées
 - Limite de la zone inondable
 - Routes inondées
 - Cote de la crue centennale
 - Limites de communes
- Description des enjeux ponctuels**
- Batiment collectif
 - Camping
 - Commerces
 - Eau potable
 - Exploitation agricole
 - Industrie, activité artisanale
 - Poste électrique
 - Station d'épuration
 - Zone de loisirs

vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour
VESOUL, le 17 DEC. 2007
Le Préfet
Pour le préfet,
et par délégation,
le Sous-préfet Général
Alain GASTANIER

Localisation

Novembre 2007

Carte des zones urbanisées

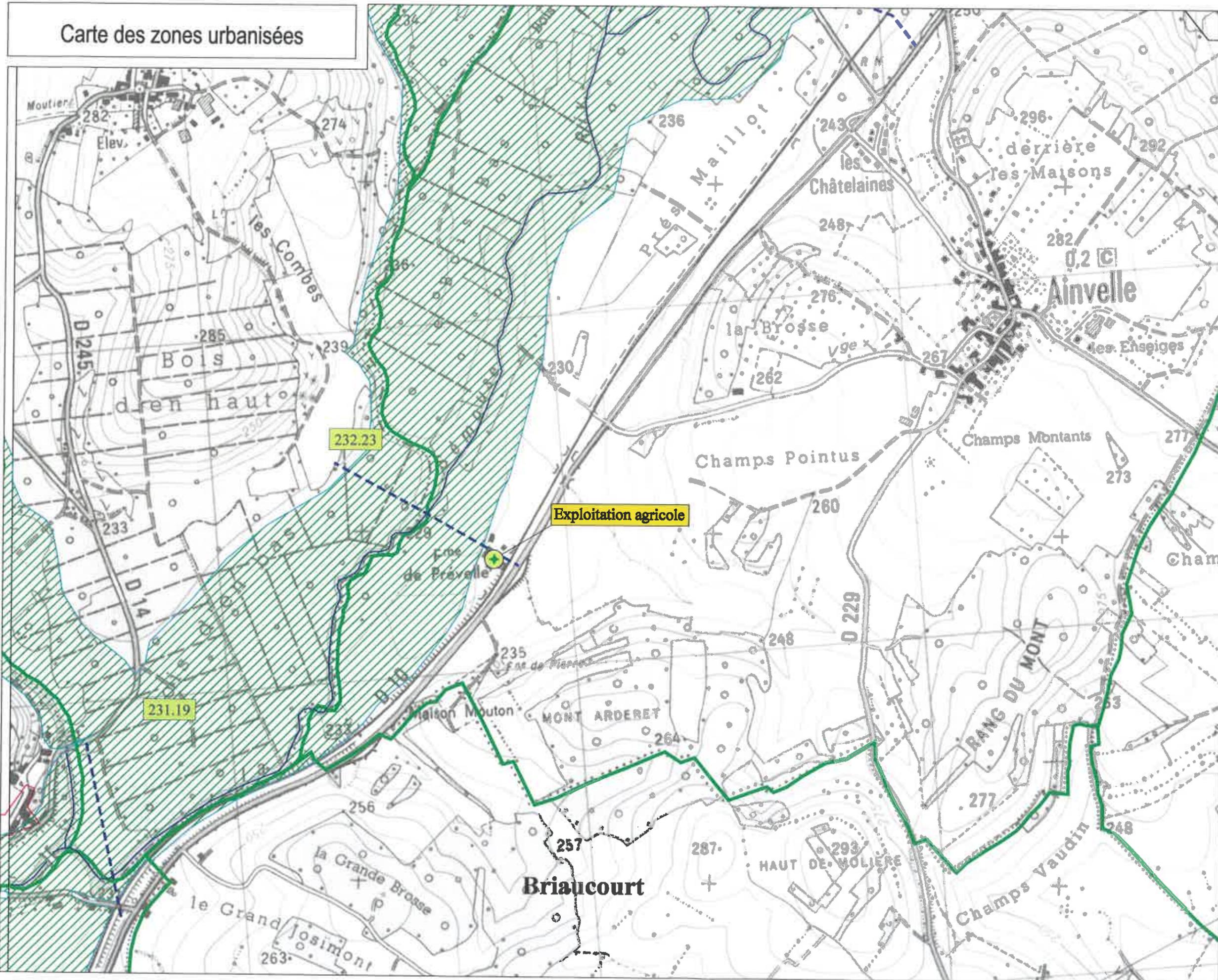


Planche Semouse 5
Echelle: 1/10 000ème



Légende

- Zones densément urbanisées
- Zones moyennement urbanisées
- Zones pas ou peu urbanisées
- Limite de la zone inondable
- Routes inondées
- Cote de la crue centennale
- Limites de communes

- Description des enjeux ponctuels**
- Batiment collectif
 - Camping
 - Commerces
 - Eau potable
 - Exploitation agricole
 - Industrie, activité artisanale
 - Poste électrique
 - Station d'épuration
 - Zone de loisirs

Vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour
VESOUL, le 17 DEC. 2007
Le Préfet

Pour le Préfet
et par délégation,
le Secrétaire Général
Alain CASTANIER

Localisation

Novembre 2007

RIVIERE LA COMBAUTE

Vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour
VESOUL, le 17 DEC. 2007
Le Préfet

Pour le Préfet
et par délégation,
Le Secrétaire Général,

Alain CASTANIER

Carte des zones urbanisées

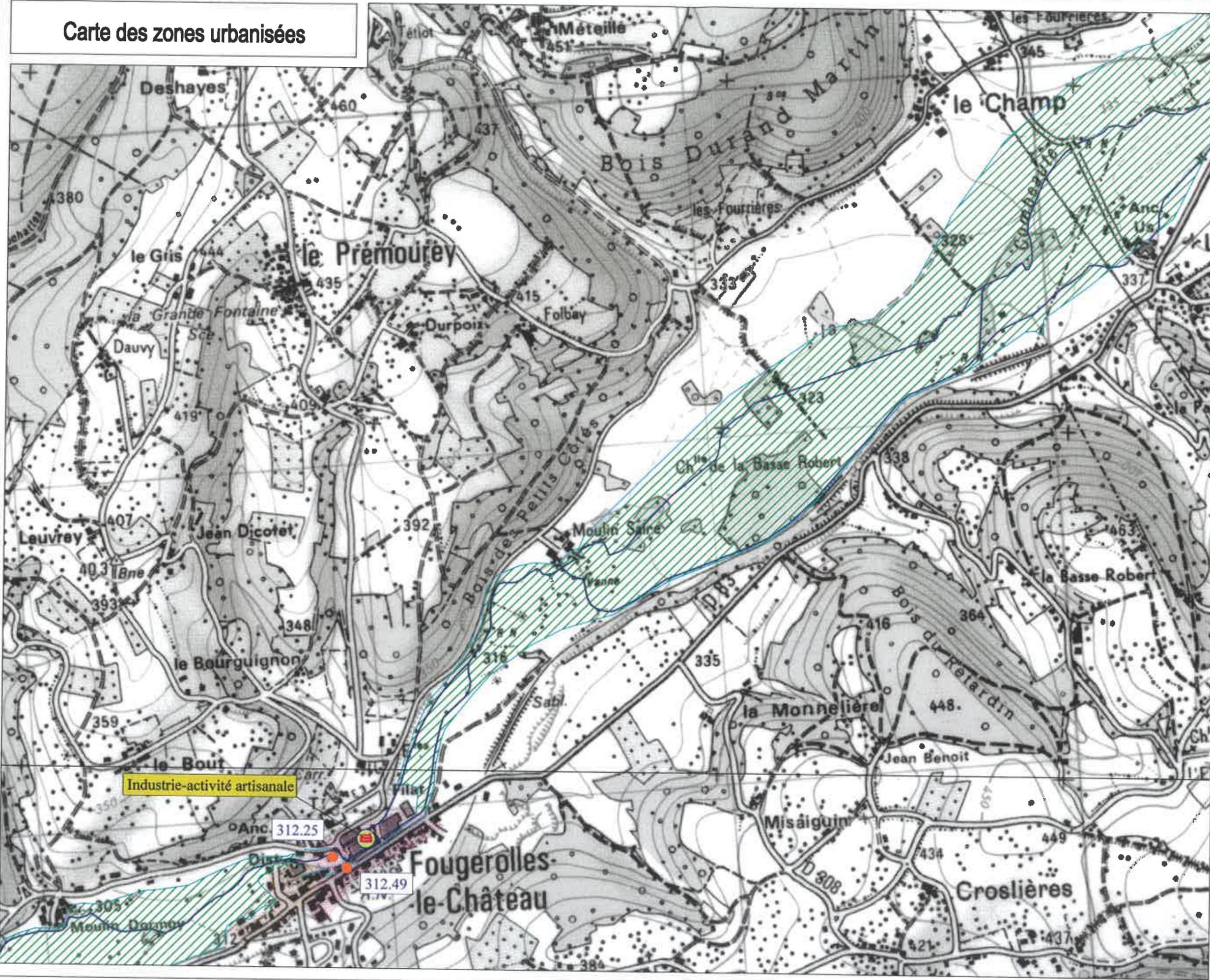


Planche Combauté 1
Echelle: 1/10 000ème



Légende

- Zones densément urbanisées
- Zones moyennement urbanisées
- Zones pas ou peu urbanisées
- Limite de la zone inondable
- Routes inondées
- 272.17 Cote des plus hautes eaux connues
- Limites de communes

- Description des enjeux ponctuels**
- ★ Bâtiment collectif
 - ▲ Camping
 - Ⓢ Commerces
 - ★ Eau potable
 - ✦ Exploitation agricole
 - Ⓜ Industrie, activité artisanale
 - ⚡ Poste électrique
 - ★ Station d'épuration
 - ✪ Zone de loisirs

vu pour être annexé à
notre arrêté de ce jour
VESOUL, le 7 DEC. 2007
Le Préfet
et par délégation
Alain CASTANIER

Localisation

Novembre 2007